



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 avril 2008

La Banque Postale lance *La Banque Postale Immobilier*, OPCI destiné aux particuliers

Pour répondre aux besoins patrimoniaux de sa clientèle, La Banque Postale innove en proposant le premier OPCI (Organisme de Placement Collectif Immobilier) destiné à ses clients particuliers. La gestion de ce fonds est assurée par Ciloger.

L'OPCI *La Banque Postale Immobilier* qui sera prochainement commercialisé revêt la forme juridique de Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) et est soumis à la fiscalité des valeurs mobilières.

L'OPCI *La Banque Postale Immobilier* vise à offrir un placement immobilier diversifié, alliant la détention directe d'immeubles, des participations dans des sociétés à prépondérance immobilière et la détention d'un portefeuille de valeurs mobilières du secteur immobilier. Sur le long terme, la performance du placement reposera pour partie sur l'évolution de l'immobilier professionnel en France et en zone euro, et pour partie sur celle des actions internationales du secteur immobilier.

Composition de l'actif

60 % : immobilier d'entreprise détenu en direct et/ou au travers de sociétés à prépondérance immobilière non cotées, en France et dans d'autres pays de la zone euro ;
30 % : instruments financiers internationaux du secteur immobilier ;
10 % : liquidités (dépôts à terme, titres de créances et autres instruments du marché monétaire des pays de l'OCDE).

Caractéristiques

- durée de placement recommandée : 8 à 12 ans
- souscription minimale initiale : 1 000 euros
- Valeur Liquidative mensuelle
- établissement de la Valeur Liquidative : dernier jour de chaque mois
- centralisation des ordres : dernier jour ouvré de chaque mois
- publication de la Valeur Liquidative : 9^e jour ouvré du mois suivant
- périodicité des dividendes : annuelle

Fiscalité (personnes physiques)

La SPPICAV est exonérée d'impôt sur les sociétés. Son statut juridique permet au porteur de bénéficier de la fiscalité spécifique des dividendes d'actions pour tous les revenus perçus, quelle que soit leur origine. Les plus-values relèvent du régime des plus-values de cession de valeurs mobilières.

Acteurs de la SPPICAV

Société de gestion : Ciloger
Gestionnaire financier délégué : La Banque Postale Asset Management
Dépositaire : CACEIS Bank
Gestionnaire comptable délégué : CACEIS Fastnet
Commercialisateur : La Banque Postale



La Banque Postale Immobilier a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 15 avril 2008.

Fiche Technique :

Les sommes collectées seront majoritairement investies dans des actifs immobiliers détenus directement ou indirectement et pour le solde, dans des instruments financiers. Ces actifs et ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas de leur marché respectif

Souscription en montant ou en nombre d'actions :	1 000 euros minimum pour la souscription initiale, aucun seuil minimum par la suite
Souscripteur :	Personnes physiques
Durée de placement recommandée :	8 ans - 12 ans
Commercialisateur :	La Banque Postale
Commission de souscription :	4,80 % maximum dont 3 % maximum acquis à la SPPICAV pour couvrir les droits, frais, honoraires et taxes acquittés par l'OPCI pour acquérir les actifs à caractère immobilier
Commission de rachat :	2 % maximum (dont 1 % maximum acquis à la SPPICAV) pendant les 5 premières années de vie de l'OPCI
Frais récurrents de fonctionnement et de gestion supportés par la SPPICAV :	Taux maximum de 6 % TTC par an de l'actif net de la SPPICAV, dont 0,957 % TTC maximum pour la Société de Gestion
Frais non récurrents supportés par la SPPICAV :	<u>Frais liés aux travaux</u> : montant moyen estimé à 1,50 % TTC par an de la valeur des Actifs immobiliers <u>Commission d'acquisition acquittée au bénéfice de la Société de Gestion</u> : taux maximum de 1,196 % TTC du montant droits et frais inclus des acquisitions, et taux maximum de 0,837 % TTC du prix net des cessions

* *
*

La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste créée le 1^{er} janvier 2006, compte aujourd'hui plus de 29 millions de clients. Fidèle aux valeurs de confiance, d'accessibilité et de proximité, La Banque Postale incarne un modèle original dans la banque de détail en France, guidé par un principe, l'accueil de tous, et une démarche, la recherche pour chacun de ses clients, quelle que soit sa situation, de produits et services bancaires et d'assurance les mieux appropriés.

La Banque Postale, c'est :

- 29,3 millions de clients
- 11,1 millions de comptes courants postaux
- 9,3 millions de clients en banque principale
- 5 080 Dab/Gab en France
- 4 915 conseillers financiers et 1 463 conseillers spécialisés en immobilier et en patrimoine
- 17 068 points de contact

Chiffres à fin 2007

* *
*

Contact presse :

Mouna Aoun – mouna.aoun@laposte.fr - Tél. : 01 55 44 22 39 - Fax : 01 55 44 22 62